



Journée internationale des droits des femmes

La journée du 8 mars est l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'UNSA pour la défense des droits des femmes, pour l'égalité, notamment salariale entre les femmes et les hommes, pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement au travail. Même si cette date est symbolique, ces revendications sont et doivent être portées chaque jour de l'année.

A l'UNSA, nous préférons toujours agir plutôt que de faire de longs discours.

L'Etablissement public est composé à 60% de personnels féminins. L'UNSA est la seule organisation syndicale ayant une femme à sa tête avec **une équipe composée de 13 femmes** et 10 hommes.

Cette tribune est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les femmes de l'UNSA Groupe CDC qui font de ce syndicat ce qu'il est aujourd'hui. Au quotidien et dans l'organisation de notre structure, nous donnons aux femmes toute leur place, notamment sur les postes à responsabilité, ainsi :

- **Salomé Vaillant** est Secrétaire générale de l'UNSA Groupe CDC.
- **Séverine Potier** et **Penda Dioum** sont trésorières adjointes de l'UNSA CDC.
- **Christine Radeau** est référente harcèlement et violences au travail de l'Etablissement public.
- **Céline Warin** est présidente du Cosog Ile-de-France.
- **Emilie Coste-Louret** est présidente du Cosog Bordeaux.

Nos délégations au Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP) ou aux Comités Locaux Uniques de Paris, Bordeaux et Angers sont toutes à minima paritaires.

Sur 4 postes de Délégués syndicaux à l'Etablissement public, 3 sont occupés par des femmes : Laëtitia Guedon, Michèle Behal et Salomé Vaillant.

Sur 14 postes de Délégués syndicaux de Groupe, 8 sont occupés par des femmes : Nathalie Boucly, Marie-Thérèse Vallet, Nadège Troglia, Salomé Vaillant, Corinne Bellanger, Isabelle Gaspar, Sabine Michel-Durand et Stéphanie Bachelet.



Par ailleurs,

- **Nathalie Boucly** est Secrétaire générale de l'UNSA ICDC.
- **Marie-Thérèse Vallet** est Secrétaire de la section syndicale de CDC Habitat.
- **Sabine Michel-Durand** est Secrétaire de la section syndicale de la SFIL.
- **Corinne Bellanger** est Secrétaire de la section syndicale d'Icade, Secrétaire du CSE.
- **Valérie Bouteiller** est Déléguée syndicale de l'AGR.
- **Stéphanie Bachelet** est Secrétaire de la section syndicale de Transdev

A l'UNSA CDC, nos tâches sont réparties en fonction de nos compétences et appétences, jamais en fonction de notre genre.

Vous pouvez compter sur l'UNSA pour vous représenter !

CHALET DE COURCHEVEL : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



En 2021, le Directeur général de la CDC a décidé unilatéralement de retirer la gestion du chalet de Courchevel au COSOG (comité social du groupe CDC) et d'en faire cession à sa filiale Compagnie des Alpes pour en faire un hôtel *** à vocation plus sociale dans cette belle station de ski. Il mettait fin ainsi à plus de 50 ans de gestion directe par les élus du personnel au sein des différentes structures sociales de la CDC.

Malgré l'opposition farouche des organisations syndicales du Groupe CDC, malgré les remontées négatives des personnels, malgré la non-consultation des membres de la Commission de surveillance. Eric Lombard décidait seul de mettre en vente le chalet.

Or la presse (Lettre A du 10 février 2023) vient de révéler que la CDC aurait vendu le chalet pour la somme de 65 millions d'euros à Stéphane Courbit, un homme qui détient une des plus grandes fortunes de France et qui possède également l'hôtel ***** les Airelles.

A ce jour, la CDC n'a pas démenti cette information, ni sur le montant, ni sur le nom de l'acquéreur ! Tout laisse à penser que cette information est juste.

Alors qu'en est-il exactement ?

Les 4 organisations syndicales représentatives du Groupe CDC (CGT, CFDT, UNSA, CFE-CGC) exigent toute la transparence sur cette affaire. Exigence d'autant plus justifiée, qu'Éric Lombard s'était engagé auprès des membres du Bureau du CMIC à ne pas voir tomber ce patrimoine aux mains de riches milliardaires...

Si cette information s'avérait, nos organisations exigent que le produit de cette vente soit réinvesti par la CDC au bénéfice des salariés du groupe ainsi qu'en financement d'une mission d'intérêt général : comme par exemple le logement des travailleurs saisonniers en zone touristique.

Paris, le 27 février 2023

Salomé VAILLANT (UNSA) : 06 43 53 42 52
Jean-Philippe GASPAROTTO (CGT) : 06 07 94 11 20
Patrick BOREL (CFDT) : 06 71 90 57 47
François-Robert FABREGA (CFE-CGC) : 06 07 38 73 80.

